



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 770 438 404 euros
Siège social : 16, Boulevard des Italiens, 75009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DEPOSE
AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 25 FEVRIER 2005 SOUS LE NUMERO D 05-0151**

**COMPLEMENT D'INFORMATION DEPOSE
AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 24 MARS 2005**

SOMMAIRE

I. EVÈNEMENTS RÉCENTS	3
1.1 Transition aux normes comptables IFRS	3
1.2 Communiqué de presse	38
1.3 Composition du Comité Executif	38
II. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU COMPLÉMENT D'INFORMATION	39
III. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	40
IV. TABLE DE CONCORDANCE AMF	42

I. Evènements récents

1.1 Transition aux normes comptables IFRS

a) Communiqué de presse

Le groupe BNP Paribas présente le 24 mars 2005 ses comptes 2004 retraités aux normes IFRS. Il présente aussi une simulation ⁽¹⁾ chiffrée de l'effet sur les résultats 2004 des normes qui seront appliquées en 2005.

DES EFFETS LIMITES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET LES RESULTATS.

Comptes 2004 retraités en normes IFRS
(Hors IAS 32-39 et IFRS 4)

- Résultat net part du groupe : 4 939 M€ (+ 5,8 % vs normes françaises)
- Capitaux propres part du groupe au 31/12/2004 : + 243 M€ (+ 0,85 % vs normes françaises)
- Ratio Tier 1 au 31/12/2004 : 8,0 % (vs 8,1 % aux normes françaises)

1°) Les comptes 2004 retraités en normes IFRS (hors IAS 32, 39 et IFRS 4 appliquées seulement à partir de 2005) ont fait l'objet des diligences d'audit par les commissaires aux comptes et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Ils font ressortir un résultat net part du groupe de 4 939 millions d'euros (contre 4 668 en normes françaises). L'écart, positif de 271 millions d'euros, est détaillé en annexe. Il provient principalement de la suppression de l'amortissement des goodwill en normes IFRS (+ 388 millions d'euros) et de divers retraitements ponctuels (- 187 millions d'euros). BNP Paribas ayant une politique très mesurée d'attribution de stock options, l'impact de leur comptabilisation en charges est marginal (23 millions d'euros).

Au 31 décembre 2004, les capitaux propres sont légèrement majorés en normes IFRS (+ 243 millions d'euros, soit + 0,85 %) et le ratio Tier 1 légèrement minoré (8,0 % contre 8,1 %) ⁽²⁾.

2°) Les normes IFRS applicables en 2005 comprennent IAS 32, 39 et IFRS 4, en plus de celles appliquées en 2004. Ainsi, les comptes IFRS 2004 et 2005 ne seront pas directement comparables. Pour fournir des points de repère de la façon la plus claire possible, BNP Paribas a procédé à une simulation d'application des normes IAS 32, 39 et IFRS 4 sur l'exercice 2004.

Les modifications introduites par ces trois normes reviennent essentiellement à décaler dans le temps l'enregistrement de certains éléments de produit net bancaire. En 2004, elles auraient environ compensé les effets des autres normes IFRS et conduit à un résultat net part du groupe proche du résultat obtenu en normes françaises (cf. en annexe le détail des impacts et des hypothèses retenues pour la simulation). Au 1^{er} janvier 2005, compte tenu de ces nouvelles normes, les capitaux propres part du groupe seraient accrus de 1 650 millions d'euros environ par rapport aux normes françaises et le ratio Tier 1 s'établirait à 7,5 %.

LE CHOIX DES OPTIONS QUI OFFRENT LA MEILLEURE PROTECTION POUR L'AVENIR.

BNP Paribas a choisi, parmi les options ouvertes par les normes IFRS, celles qui offrent la meilleure protection pour l'avenir et qui sont cohérentes avec les modes de gestion du groupe :

- tous les engagements de retraite existant au 31 décembre 2004 ont été provisionnés par imputation sur les capitaux propres, répercutée intégralement sur le ratio Tier 1 ;

- au moyen d'une soulte de 152 M€ payée en 2004 à la mutuelle de santé du personnel, BNP Paribas a éteint tous ses engagements vis-à-vis des retraités en matière de prestations de santé. Le régime de la mutuelle correspond désormais à la définition d'un « régime à cotisations définies » selon les normes IFRS ;

¹) Conformément aux recommandations de l'AMF, cette simulation a pour but d'expliquer de la façon la plus claire possible en quoi les comptes IFRS 2004 et 2005 se seront pas directement comparables.

²) Ces deux évolutions sont de sens inverse car le Fonds pour Risque Bancaire Généraux est reversé dans les capitaux propres en vertu des IFRS alors qu'il était déjà intégré dans le calcul du ratio Tier 1.

- BNP Paribas a choisi de revenir à la valorisation de ses immeubles de placement comme d'exploitation, au coût d'acquisition amorti, par imputation sur les capitaux propres. En IFRS, le groupe dispose ainsi de plus-values latentes immobilières évaluées à 2 milliards d'euros environ au 31 décembre 2004 ;

- BNP Paribas a choisi de retraiter rétroactivement tous les contrats de dérivés complexes relevant de la règle dite du « day one profit ». Cette option permet, toutes choses égales par ailleurs, de réduire plus rapidement les écarts avec la méthode précédente ;

- BNP Paribas a choisi d'appliquer la norme IAS 39 telle qu'approuvée par l'Union Européenne. Cela lui permet de continuer à procéder à la macro-couverture des dépôts à vue au moyen de dérivés de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2004, le portefeuille correspondant de dérivés comporte une plus-value latente d'environ 1 milliard d'euros.



La transition aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne, si elle est sans incidence sur la réalité économique du groupe, n'en constitue par moins un changement technique complexe qui a été conduit avec beaucoup d'attention. En effectuant ses choix comptables parmi les options offertes, BNP Paribas a veillé à renforcer encore son bilan.

Le groupe confirme ses orientations stratégiques pour les années à venir (« Vision 2007 ») : priorité à la croissance organique, recherche active et disciplinée d'acquisitions, politique de distribution accrue, rachats d'actions permettant au minimum de neutraliser les actions émises en faveur des salariés.

b) Annexes

Plan de la présentation

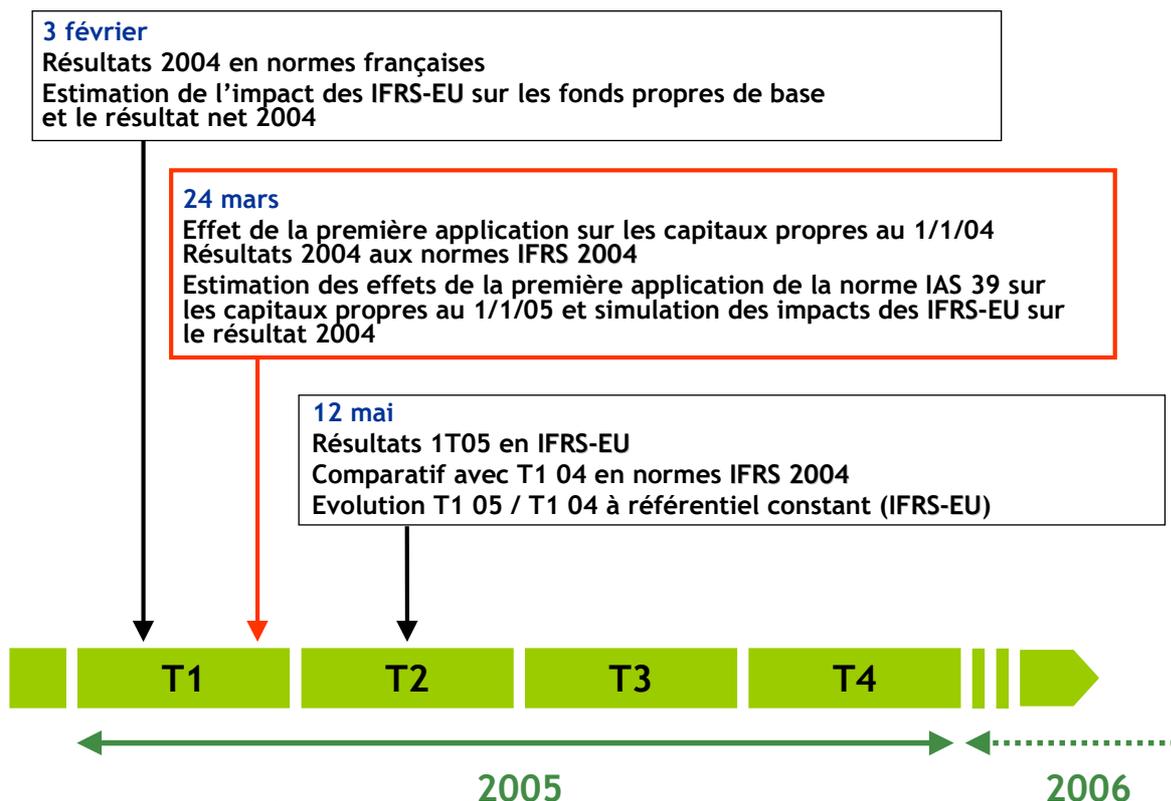
- Introduction
- Analyse des principaux effets par norme
- Le choix de l'option Carve-Out Fair Value Hedge
- Synthèse

Définitions

Dans cette présentation, nous allons faire référence :

- aux « IFRS 2004 »: ensemble des normes applicables en 2004 i.e. toutes les normes IAS et IFRS hors IAS 32/39 et IFRS 4
- aux « IFRS-EU »: ensemble des normes applicables en 2005 telles qu'adoptées par l'Union Européenne i.e. y compris IAS 32, IAS 39 avec carve-out et IFRS 4

- Les données contenues dans cette présentation n'ont d'autres objectifs que de donner un aperçu général des principaux changements introduits par les nouvelles normes IAS/ IFRS dans les états financiers du Groupe BNP Paribas
- Les données présentées dans ce document relatives aux effets des IFRS sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 et sur le résultat 2004 hors IAS 32/39 et IFRS 4 ont fait l'objet des diligences d'audit par les commissaires aux comptes et ont été approuvées par le Conseil d'administration.
- Les choix comptables relatifs à l'application des normes IAS 32, 39 et IFRS 4 au 1er janvier 2005 ont été validés pour l'essentiel par les commissaires aux comptes. Les diligences d'audit sur l'effet de l'application de ces normes au 1er janvier 2005 sont en cours de réalisation. Les montants indiqués sont arrondis. Afin d'expliquer de la façon la plus claire possible en quoi les comptes IFRS-EU 2005 et IFRS 2004 ne seront pas directement comparables, le groupe BNP Paribas a simulé, autant que possible, l'impact de l'application des normes IAS 32/39 et IFRS 4 sur l'exercice 2004, sur la base des choix comptables effectués pour leur application en 2005. Les résultats correspondants ont été examinés par le Conseil d'administration. Ils ne sont pas audités.
- Les effets définitifs de ces normes sur les capitaux propres et les résultats du groupe pourraient être différents, compte tenu de :
 - l'évolution toujours possible d'ici le 31 décembre 2005 des normes (option de juste valeur, règles de couverture ...) et de leur interprétation,
 - l'évolution des obligations réglementaires prudentielles et des règles fiscales,
 - la finalisation des analyses et études détaillées d'opérations encore en cours.



	Capitaux propres part du groupe	Tier one	
IFRS 2004			
Transition au 1/1/04	-91 M€	-284 M€	-0,1 %
Effet IFRS 2004 sur le résultat net 2004	+334* M€	+84 M€	
IAS 32/39			
Estimation de l'effet au 1/1/2005			
Capitaux propres durables	-1 700** M€	-1 700 M€	-0,5 %
Plus-values nettes latentes	+3 100 M€	-	
Total IFRS-EU : estimation	+1 650 M€	-1 900 M€	-0,6 %

N.B.: traitement du dividende dans le calcul du Tier one
Conformément à la pratique constante des banques françaises, les dividendes qui seront versés en 2005 au titre de 2004 (1,8 Md€) sont déduits du Tier 1 au 31/12/04 : impact 60 pb.

* Hors charges sans effet sur les capitaux propres et autres variations de la période (+63 M€)

** Hors emprunts subordonnés perpétuels

● Retraitements ponctuels

One-Off

→ la différence entre comptes français et comptes IFRS est ponctuelle en 2004 ou amenée à disparaître après un ou deux ans

■ ex : dotation ou reprise de FRBG

● Décalages temporels

Timing

→ l'étalement dans le temps des produits ou charges est différent entre les normes françaises et les IFRS

■ ex : nouveau rythme d'amortissement des actifs donnés en location, étalement du « day one profit »

→ les conventions différentes conduisent à des écarts pouvant aller dans un sens ou dans l'autre

■ ex : suppression des mouvements de provisions sur titres de placement en cas de moins value temporaire (et des reprises de provision consécutives)

● Effets récurrents

Récurent

→ les conventions différentes conduisent à des écarts récurrents

■ ex : suppression des amortissements de goodwill, inscription en charge des stock-options

Résultat net d'impôt part du groupe <i>en millions d'euros</i>	Effets IFRS 2004	Simulation effet IAS 39	Simulation effet IFRS-EU Total
One off	-187	-	-187
Timing	+74	-250	-176
Récurrent <i>dont écarts d'acquisition</i>	+384 +388	-	+384 +388

- Effets one-off importants: -187 M€
- Résultats décalés dans le temps : -176 M€ environ, soit 3% du résultat avant goodwill 2004 en normes françaises
- Suppression de l'amortissement des goodwills : +388 M€
- Autres effets récurrents nets : négligeables



Plan de la présentation

- Introduction
- **Analyse des principaux effets par norme**
- Le choix de l'option Carve-Out Fair Value Hedge
- Synthèse

Normes
françaises

- Coût historique amorti

Normes IFRS

- Quatre options :
 - mark-to-market
 - valeur de marché au 1er janvier 2004 et amortissement
 - maintien de la valeur brute comptable des comptes français au 1er janvier 2004 et amortissement
 - retour au coût d'acquisition et amortissement
- Option retenue la plus prudente : retour au coût d'acquisition
 - plus-values latentes immobilières (n'apparaissant pas au bilan) : environ 2 Md€ net d'impôt

Effets

- | | |
|--|------------|
| ● Capitaux propres au 1er janvier 2004 | - 312 M€ |
| Annulation de réévaluations exceptionnelles réalisées dans les années 1990 | |
| ● Fonds propres de base (Tier 1) | - 86 M€ |
| ● Résultat net 2004 | sans effet |

Normes
françaises

- Immeubles amortis en bloc sur une seule durée par immeuble

Normes IFRS

- Durées différenciées d'amortissement selon les composants :
 - gros œuvre
 - façades
 - installations techniques
 - agencements

Effets

- | | |
|--|---------|
| ● Capitaux propres au 1er janvier 2004 | + 43 M€ |
| ● Fonds propres de base (Tier 1) | + 68 M€ |
| ● Résultat net 2004 | négl. |

Normes françaises

- Comptabilisation de tous les contrats de location sous la rubrique "Opérations de crédit bail et assimilées"
- Amortissement actuariel des actifs concernés
- Constatation en charge des coûts directs de mise en place

Normes IFRS

- Contrats de location simple :
 - reclassement en immobilisations des actifs donnés en location
 - amortissement linéaire des actifs concernés après déduction des valeurs résiduelles
- Contrats de location financement :
 - étalement des coûts directs nets de mise en place dans le taux de rendement des contrats

Effets

- Capitaux propres au 1er janvier 2004 - 19 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) - 23 M€
- Résultat net 2004 - 15 M€ **Timing**

Normes françaises

- Destinés à couvrir des risques généraux, notamment liés à la démographie

Normes IFRS

- Ne répondent pas aux caractéristiques d'un passif
- Doivent être repris par capitaux propres

Effets

- Capitaux propres au 1er janvier 2004 + 838 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) négl.
- Résultat net 2004 - 85 M€ **One-Off**

Normes françaises

- Prestation complémentaire de santé en France (mutuelle) :

	Bilan	Résultat
Actifs et retraités	pas de provision	cotisations versées

➔ Evolution de la mutuelle en un régime à cotisation définie : extinction des engagements vis à vis des retraités (versement d'une soulte en 2004)

Normes IFRS

- Actifs : pas de changement
- Retraités : - provision au 1/1/04 reprise par résultat en 2004
- plus aucune charge (ni cotisation, ni variation de provision) à partir du 1/1/05

Effets

- Capitaux propres au 1er janvier 2004 - 97 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) - 97 M€
- Résultat net 2004 + 97 M€ One-Off

Normes françaises

Des régimes hétérogènes :

	Bilan	Résultat
● En France : 3 régimes		
Régime général national	Non provisionnable (pas d'engagement)	Cotisations versées
Complément de pension bancaire (en extinction depuis 1993)	Couvert par FRBG	Versement à la Caisse de Retraite
Indemnités de fin de carrière	Provision de l'écart entre les engagements et les actifs dédiés en couverture	Variation de cet écart sans étalement ni corridor
● Hors de France		
Régimes à cotisations définies	Pas d'engagement	Cotisations versées
Régimes à prestations définies	Engagement dans la limite de l'application d'un corridor, autorisant l'étalement des écarts actuariels sur la durée d'activité professionnelle des bénéficiaires avec une franchise de 10 %	- Variation de la valeur actuelle nette des droits ; - Effet des changements de régime avec étalement; - Etalement des écarts actuariels selon la méthode du corridor

Normes IFRS

- Provisionnement de la valeur actuarielle des engagements nets des actifs dédiés en couverture
- Option de transition retenue : imputer intégralement les écarts actuariels existant au 1er janvier 2004 sur les capitaux propres

Pas de traitement prudentiel de faveur pour les banques françaises : imputation à 100 % des engagements sociaux sur le Tier 1
- Charges courantes:
 - variation de la valeur actuelle nette des droits
 - effets de changements de régime éventuels étalés sur la durée d'activité des ayants droit
 - écarts actuariels : méthode du corridor (option IAS 19)

Effets

● Capitaux propres au 1er janvier 2004	- 384 M€	
● Fonds propres de base (Tier 1)	- 383 M€	
● Résultat net 2004	- 53 M€	Timing

Normes françaises

- Consolidation des participations contrôlées (intégration globale ou proportionnelle) et sous influence notable (mise en équivalence) à l'exception des participations industrielles de Private Equity détenues en vue d'une cession ultérieure

Normes IFRS

- Consolidation de toutes les participations détenues à plus de 20 %, même dans l'activité de Private Equity

Effets

(y compris l'effet estimé de l'application des normes IFRS aux sociétés mises en équivalence)

● Capitaux propres au 1er janvier 2004	+ 21 M€	
● Fonds propres de base (Tier 1)	+ 30 M€	
● Résultat net 2004	+ 65 M€	
→ résultats des sociétés mises en équivalence	+58 M€	Récurrent
→ diminution des plus-values réalisées	- 23 M€	
→ reprises de provisions sur titres mis en équivalence	+155 M€	Timing
→ extourne de l'effet résultat 1T04 du changement de modalités d'estimation des parts de fonds intervenu en normes françaises (impact pris en compte dans le bilan 1/1/2004 IFRS)	-125 M€	One-Off

Normes françaises

- Les goodwills font l'objet d'un amortissement linéaire
- Il est procédé à un amortissement exceptionnel en cas d'indication de dépréciation

Normes IFRS

- Option retenue : pas de retraitement des acquisitions antérieures au 1er janvier 2004
- Les goodwills ne sont plus amortis : il est procédé chaque année à un test annuel de dépréciation par « unité génératrice de trésorerie »
- Les provisions pour coûts de restructuration à la suite d'une acquisition sont portées en charge

Effets

- | | |
|--|--------------------|
| ● Capitaux propres au 1er janvier 2004 | sans effet |
| ● Fonds propres de base (Tier 1) | sans effet |
| ● Résultat net 2004 | + 372 M€ |
| → amortissement des goodwills | + 388 M€ Récurrent |
| → coûts de restructuration sur acquisitions 2004 | - 16 M€ Récurrent |

Normes françaises

- Logiciels développés par la banque activés et amortis sur 5 ans

Normes IFRS

- Critères d'immobilisation plus restrictifs
- Durées d'amortissement différenciées par nature de logiciels (infrastructure, applications commerciales)

Effets

- | | |
|--|----------|
| ● Capitaux propres au 1er janvier 2004 | - 253 M€ |
| ● Fonds propres de base (Tier 1) | + 132 M€ |
| ● Résultat net 2004 | négl. |

Normes françaises

- Provisions générales (principalement pour risques pays)

Normes IFRS

- La méthodologie retenue par BNP Paribas s'appuie sur le dispositif de notation interne des risques mis en place pour les besoins du calcul du capital économique et réglementaire (Bâle 2)
- Provisionnement de portefeuille sur les créances non individuellement provisionnées :
 - dès lors qu'un événement de perte sur portefeuille est survenu
 - sur la base de notations internes traduisant des estimations de probabilités de défaut et de perte :
 - étayées par des données historiques
 - ajustées par le jugement du management pour prendre en compte les circonstances présentes

Effets

- Capitaux propres au 1/1/2005 - 100 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) - 100 M€
- Impact sur le résultat net 2004 présumé non significatif

Contrats PEL - CEL (IAS 39 et IAS 37)

Normes françaises

- Les plans d'épargne logement sont constitués :
 - d'une phase d'épargne, pendant laquelle le client a la possibilité d'effectuer des versements pendant 10 ans et conserve un taux de rémunération fixe indéfiniment
 - d'une phase potentielle de crédit à un taux fixé à l'ouverture du plan, dont les caractéristiques (montant / durée) sont fonction des intérêts acquis pendant la phase d'épargne
- Comptabilisation de ces dépôts au coût amorti

Normes IFRS

- Maintien de la comptabilisation des dépôts d'épargne logement au coût amorti
- Provisionnement des engagements futurs par génération d'ouverture, sans compensation entre générations

Effets

- Capitaux propres au 1/1/2005 - 250 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) - 250 M€
- Simulation d'impact sur le résultat net 2004 - 20 M€ Timing

Normes françaises

- Evaluation des actifs du fonds général :
 - instruments de taux d'intérêts au coût amorti
 - actions au coût historique éventuellement provisionné

Normes IFRS

- Les actifs du fonds général classés en actifs disponibles à la vente sont valorisés au bilan à leur prix de marché dans la rubrique « plus-values nettes latentes ou différées » (« Valuation Reserves »)
- Cet effet est compensé très largement par la constitution d'une provision pour participation aux excédents latents (comptabilité reflet)

Effets

- Plus-values nettes latentes ou différées au 1/1/2005 + 100 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) sans effet
- Simulation d'impact sur le résultat net 2004 sans effet

Normes françaises

- Valorisation des dérivés de trading à la valeur de marché ou à la valeur fondée sur un modèle interne
- Double intervention des experts de la direction des risques de marché, indépendants des métiers :
 - validation des modèles internes
 - ajustement de la valeur résultant du marché ou du modèle pour tenir compte des risques de liquidité ou de modèle

Normes IFRS

- Si les paramètres de valorisation utilisés sont des données de marché observables : prix de marché ou de modèle (pas de changement)
- Sinon, la valeur de l'instrument au moment de la transaction est réputée être le prix de la transaction. En pratique, lors de la vente d'un produit structuré complexe, la marge commerciale (« day one profit ») est étalée sur la durée de vie du produit
- Si les paramètres deviennent observables, la marge restant à étaler est constatée immédiatement

Normes IFRS

- Trois options possibles pour le retraitement des contrats :
 - contrats conclus après le 1/1/2005 (prospectif)
 - contrats conclus après le 25/10/2002 } (rétroactif)
 - tous les contrats en vie
- Option retenue par BNP Paribas : retraitement rétroactif de tous les contrats en vie
 - toutes choses égales par ailleurs, réduction plus rapide de l'écart avec la méthode précédente

Effets

- Capitaux propres au 1/1/2005 - 500 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) - 500 M€
- Simulation d'impact sur le résultat net 2004 - 90 M€ Timing

Normes françaises

- Pas de comptabilisation au bilan ; présentation en hors-bilan
- Intérêts courus en résultat symétriquement aux opérations couvertes

Normes IFRS

- Comptabilisation au bilan, en valeur de marché, en contrepartie d'une rubrique spécifique des capitaux propres « plus-values nettes latentes ou différées » (« Valuation Reserves »)
- Intérêts courus en résultat symétriquement aux opérations couvertes

Effets

- Plus-values nettes latentes ou différées au 1/1/2005 + 300 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) sans effet
- Simulation d'impact sur le résultat net 2004 sans effet

Normes françaises

- Dérivés : pas de comptabilisation au bilan; présentation en hors-bilan
- Intérêts courus en résultat symétriquement aux opérations couvertes (notamment des titres d'investissement)

Normes IFRS

- Impossibilité de reconnaître comptablement certaines relations de couverture notamment pour les titres détenus jusqu'à l'échéance
- Reclassement en trading des dérivés concernés, maintien de l'instrument couvert en intérêts courus
- Dissymétrie de reconnaissance des résultats

➔ Gestion désormais séparée des titres et des instruments de couverture

Effets

- Capitaux propres au 1/1/2005 - 400 M€
- Fonds propres de base (Tier 1) - 400 M€
- Simulation d'impact sur le résultat net 2004 non pertinente compte tenu du changement de la technique de couverture

Normes françaises

- Dérivés : pas de comptabilisation au bilan ; présentation en hors-bilan
- Intérêts courus en résultat symétriquement aux opérations couvertes (portefeuilles de crédits à taux fixe et dépôts à taux fixe y compris dépôts à vue)

Normes IFRS

- Application de la comptabilité de couverture de juste valeur amendée par la Commission Européenne (*carve-out*)
- Comptabilisation au bilan des dérivés en valeur de marché en contrepartie du résultat
- Comptabilisation de la réévaluation de la composante couverte du portefeuille couvert sous la rubrique au bilan « écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », neutralisant ainsi l'effet de la réévaluation des dérivés

Effets

- Capitaux propres au 1/1/2005 négl.
- Fonds propres de base (Tier 1) négl.
- Simulation d'impact sur le résultat net 2004 sans effet
- Plus-value latente sur le portefeuille de dérivés de macro couverture (non incluse dans les capitaux propres) : +1 Md€

- **Augmentations de capital réservées aux salariés (IFRS 2)**
 - valorisation en tenant compte des clauses d'indisponibilité conformément à la méthode préconisée par le Conseil National de la Comptabilité. Résultat non significatif.
- **Passifs des compagnies d'assurance (IFRS 4)**
 - comptabilisation au coût historique
 - test de suffisance des passifs réalisé et sans impact
- **Consolidation des OPCVM dédiés aux compagnies d'assurance (IAS 27-SIC 12)**
 - effet non significatif
- **Comptabilisation en devises des goodwill des acquisitions à l'étranger (IAS 21)**
 - effet non significatif car le goodwill de BancWest était déjà exprimé pour l'essentiel en dollars en normes françaises

- **Étalement des commissions / taux d'intérêt effectif (IAS 18 et IAS 39)**
 - effet faible au niveau du groupe
- **Titres d'autocontrôle venant en déduction des capitaux propres (IAS 32)**
 - déduction déjà pratiquée par BNP Paribas en normes françaises
- **Écarts de conversion (IFRS 1)**
 - imputation sur les réserves au 1/1/2004 des écarts de conversion déjà déduits des capitaux propres en normes françaises
- **Classement des actions de préférence en capitaux propres ou en dette selon leurs caractéristiques (IAS 32)**
 - classement retenu par BNP Paribas en normes françaises déjà conforme à la règle IFRS

Plan de la présentation

- Introduction
- Analyse des principaux effets par norme
- **Le choix de l'option Carve-Out Fair Value Hedge**
- Synthèse

Objectif de la Gestion Actif-Passif

- Réduire le risque de taux d'intérêt pour protéger la marge nette d'intérêt de la banque commerciale
- En utilisant des swaps de taux d'intérêt
- Qui couvrent la position nette de taux générée par l'ensemble des opérations commerciales à taux fixe

Ce type de gestion correspond à la macro couverture dans les normes françaises, qui exigent que les dérivés contribuent à la réduction du risque de taux

Cet objectif de gestion n'est pas modifié par les normes IFRS-EU

● Spécificités du marché français :

- un bilan de la banque de détail essentiellement à taux fixe...
 - au passif : dépôts à vue et produits d'épargne réglementée
 - à l'actif : crédits habitat, crédits à la consommation, mais également une bonne part des crédits d'investissement
- ...alors que pour financer/replacer les écarts de trésorerie, la banque recourt au marché monétaire à taux révisable

● Opération-type de macro couverture

- dans le cas d'un excédent de passifs à taux fixe non couvert naturellement par des actifs à taux fixe, la marge d'intérêt est sensible à la baisse des taux
- pour couvrir la marge d'intérêt, l'ALM met en place un swap de taux d'intérêt, receveur de taux fixe et payeur de taux révisable

● Cash Flow Hedge

- transforme des actifs / passifs à taux révisable en actifs / passifs à taux fixe => approche opposée à celle retenue dans la gestion
- génère une volatilité des capitaux propres («valuation reserves»)

● Fair Value Hedge

- transforme des actifs / passifs à taux fixe en actifs / passifs à taux révisable => correspond à la gestion du risque de BNP Paribas, mais exclut spécifiquement les dépôts à vue
- fait apparaître au bilan la MTM des éléments couverts et des dérivés, mais sans effet sur les capitaux propres

● Carved Out Fair Value Hedge

- étend le FVH à la couverture des dépôts à vue

Bilan	ACTIF	PASSIF
Crédits TF 5 ans	70	100
Crédits TR 3 mois	30	
		Dépôts stables TF 5 ans

TF = Taux Fixe
 TR = Taux Révisable

- les dépôts stables excèdent les crédits à taux fixe
 - les résultats baissent avec la baisse des taux
 - l'ajout d'un swap receveur taux fixe / payeur taux révisable pour un nominal de 30 permet d'insensibiliser les résultats aux variations de taux

Quelles traductions comptables de cette réalité économique simple ?

Bilan	ACTIF	PASSIF
Crédits TF 5 ans	70	100
Crédits TR 3 mois	30	
		Dépôts stables TF 5 ans
<i>Hors Bilan</i>		
Swap		30

- Le nominal du swap apparaît en Hors Bilan
- Il est comptabilisé en couru comme les éléments dont il couvre la marge d'intérêt
- Les résultats sont insensibles aux variations de taux

Bilan	ACTIF	PASSIF
Crédits TF 5 ans	70	100 Dépôts stables TF 5 ans
		2 Ajustement lié à la couverture
Crédits TR 3 mois	30	
Variations de valeur des swaps	2	
Hors Bilan		

COFVH met en évidence l'instrument couvert

- Les swaps sont affectés à l'excédent des dépôts stables
- Les variations de valeur du dérivé et de l'élément de risque couvert sont comptabilisées symétriquement au bilan...
- ... et se compensent en résultats
- Les résultats et les capitaux propres sont insensibles aux variations de taux

- La COFVH est adaptée à un bilan essentiellement à taux fixe
 - elle affecte les couvertures aux éléments couverts
- La COFVH est adaptée à l'objectif de couverture
 - les résultats continuent de traduire la réalité économique des opérations
- La COFVH est transparente
 - elle montre, dans le bilan, les éléments couverts, dont la valeur est ajustée au titre du risque couvert (risque de taux)
 - elle fait ressortir le mark to market des dérivés de couverture
 - pour BNP Paribas au 31/12/2004 : +1 Md€
 - les fonds propres ne sont pas affectés

Plan de la présentation

- Introduction
- Analyse des principaux effets par norme
- Le choix de l'option Carve-Out Fair Value Hedge
- **Synthèse**

Effets de la transition par pôle BDDF*

2004 (en millions d'euros)	Normes françaises	IFRS-EU Simulation		
PNB	5 086	5 170	+1,5%	Effet de désactualisation des provisions Récurrent
Frais de gestion	-3 457	-3 540	+2,5%	
RBE	1 629	1 630	+0,0%	
Coût du risque	-223	-280	+25,0%	Nouveau mode de Timing calcul des engagements sociaux
Résultat d'exploitation	1 406	1 350	-4,0%	
Résultat avant impôt	1 410	1 350	-4,5%	
Coefficient d'exploitation	68,0%	68,6%		
Coût du risque sur actifs pondérés	31 bp	39 bp		Actualisation Récurrent des montants recouvrables

* BDDF incluant 100% de la banque privée France

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS-EU Simulation	
PNB	5 057	5 080	+0,5%
Frais de gestion	-2 817	-2 850	+1,5%
RBE	2 240	2 230	-1,0%
Coût du risque	-439	-550	+24,5%
Résultat d'exploitation	1 801	1 680	-7,0%
Amortissement du goodwill	-271	0	n.s.
Autres éléments de résultat	114	140	+23,5%
Résultat avant impôt	1 644	1 820	+10,5%
Coefficient d'exploitation	55,7%	56,2%	
Coût du risque sur actifs pondérés	57 bp	72 bp	

Effet de désactualisation des provisions **Récurrent**

IAS 17 - Contrats de location **Timing**

Charges de restructuration liées aux acquisitions de BancWest **Récurrent**

Actualisation des montants recouvrables **Récurrent**

Suppression de l'amortissement du goodwill **Récurrent**
2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS-EU Simulation	
PNB	3 019	3 030	+0,5%
Frais de gestion	-1 953	-1 980	+1,0%
RBE	1 066	1 050	-1,5%
Coût du risque	-5	n.s.	n.s.
Résultat d'exploitation	1 061	1 050	-1,5%
Autres éléments de résultat	-68	10	n.s.
Résultat avant impôt	993	1 060	+6,5%
Coefficient d'exploitation	64,7%	65,3%	

Suppression de l'amortissement du goodwill **Récurrent**

2004 (en millions d'euros)	Normes françaises	IFRS-EU Simulation	
PNB	5 685	5 520	-3,0%
Frais de gestion	-3 243	-3 360	+3,5%
RBE	2 442	2 160	-11,5%
Coût du risque	-58	-80	+34,0%
Résultat d'exploitation	2 384	2 080	-12,5%
Résultat avant impôt	2 448	2 130	-12,5%
Coefficient d'exploitation	57,0%	60,9%	
Coût du risque sur actifs pondérés	5 bp	7 bp	

Etalement du *day one profit* **Timing**

Etalement des bonus différés 2002 et 2003 (cf. diapo 22) **One-Off**

Actualisation des montants recouvrables **Récurrent**

2004 (en millions d'euros)	Normes françaises	IFRS-EU Simulation	
PNB	4	420	
Frais de gestion	-30	-30	
RBE	-26	390	
Coût du risque	0	0	
Résultat d'exploitation	-26	390	
SME	3	190	
Plus/moins-values	688	0	
Autres éléments de résultat	-4	80	
Résultat avant impôt	661	660	

Reclassement des plus-values en PNB **Récurrent**

Changement des règles de consolidation
 Reprise de provisions sur titres mis en équivalence **Timing**
 Extourne liée aux modalités d'estimation des parts de fonds **One off**

2004 (en millions d'euros)	Normes françaises	IFRS-EU Simulation	
PNB	18 823	19 210	+2,0%
Frais de gestion	-11 592	-12 030	+4,0%
RBE	7 231	7 180	-0,5%
Coût du risque	-678	-890	+31,0%
Résultat d'exploitation	6 553	6 290	-4,0%
Amortissement du goodwill	-384	0	n.s.
Autres éléments de résultat	736	480	-35,0%
Résultat avant impôt	6 905	6 770	-2,0%
Résultat Net Part du Groupe	4 668	4 690	+0,5%
Coefficient d'exploitation	61,6%	62,6%	
Coût du risque sur actifs pondérés	24 bp	31 bp	

Dont :

- Pôles d'activité : -260 M€
- Autres activités :
 - 150 M€ : reclassement en frais de gestion des charges exceptionnelles
 - 23 M€ : stock options

- Effets one-off : -187 M€
- Résultats décalés dans le temps : -176 M€
- Suppression de l'amortissement des goodwills : +388 M€
- Autres effets récurrents nets : négl.

Des choix de transition prudents

● BNP Paribas a retenu les options

→ qui offrent la meilleure protection pour l'avenir

- mutuelle santé : extinction des engagements vis-à-vis des retraités (plus aucune charge à l'avenir)
- engagements de retraite : provisionnement intégral des engagements existant au 31/12/2004
- retour au coût d'acquisition pour l'évaluation des immeubles
 - plus-values latentes n'apparaissant pas au bilan d'environ 2 Md€
- « Day one profit » : l'option retenue de retraitement rétroactif de tous les contrats en vie permet de réduire plus rapidement les écarts avec la méthode précédentes

→ qui sont cohérentes avec les modes de gestion

- l'option « carve out » adoptée par l'Union européenne permet de maintenir la macro-couverture des dépôts à vue
 - plus-value latente sur le portefeuille de dérivés de macro couverture (non incluse dans les capitaux propres) : 1 Md€

- **L'adoption des nouvelles normes comptables**

- **est sans incidence sur la réalité économique du groupe**

- les flux réels sont inchangés,
- les impacts sont dus principalement aux effets de première application et à des différences de timing

- **est neutre vis à vis de la stratégie décrite dans Vision 2007**

- priorité à la croissance organique
- une politique d'acquisitions active et disciplinée
- dividende : une politique de distribution accrue
- rachats d'action permettant au minimum de neutraliser les actions émises en faveur des salariés



Annexes

Synthèse de l'effet IFRS 2004 sur les capitaux propres et le Tier 1 du Groupe

En millions d'euros		Capitaux propres part du groupe au 1/1/2004	Tier one au 1/1/2004
IAS 16	Immobilisations corporelles	-269	-18
	<i>réévaluation</i>	-312	-86
	<i>méthode des composants</i>	+43	+68
IAS 17	Location	-19	-23
IAS 19	Engagements sociaux	-481	-480
	<i>Prestations de santé</i>	-97	-97
	<i>Pensions de retraite</i>	-384	-383
IAS 27,28,31	Consolidation	+21	+30
IAS 37	FRBG	+838	-3
IAS 38	Immobilisation incorporelles	-253	132
IFRS 2	Païement en actions	+89	+89
	<i>Stock-options</i>	0	0
	<i>Share incentive Plan</i>	+89	+89
	Autres éléments	-17	-11
Total effet IFRS 2004		-91	-284

Présentation IFRS - 24 mars 2005

51

Synthèse des effets estimés d'IFRS-EU sur les capitaux propres et le Tier 1 au 1er janvier 2005

En millions d'euros		Capitaux propres part du groupe	Fonds propres de base (Tier 1)	
IFRS 2004	Effet IFRS 2004 sur capitaux propres durables au 1/1/2004	-91	-284	
	Effet IFRS 2004 sur résultat net 2004	+334*	+84	-0,1 %
Normes IFRS-EU	<i>Effet sur les capitaux propres</i>	-1 700**	-1 700	
	Day one profit	-500	-500	
	Provisions pour risque avéré (actualisation)	-450	-450	
	Provisions de portefeuille	-100	-100	
	Dérivés : stratégies de couverture non reconnues en IFRS	-400	-400	
	Provision contrats PEL-CEL	-250	-250	
	<i>Effet sur les plus-values nettes latentes ou différées***</i>	+3 100	sans effet	
	Titres disponibles à la vente	+2 700	sans effet	
	Dérivés en couverture de flux futurs	+300	sans effet	
	Assurance - Titres disponibles à la vente	+100	sans effet	
	Total des effets IAS 39 estimés au 1/1/2005	+1 400	- 1 700	-0,5 %
	Total des effets IFRS-EU estimés au 1/1/2005	+1 650	- 1 900	-0,6 %

* Hors charges sans effet sur les capitaux propres (+63 M€)

** Hors emprunts subordonnés perpétuels

*** Les plus-values nettes latentes ou différées n'entrent pas dans le calcul du ROE du groupe

Présentation IFRS - 24 mars 2005

52

En millions d'euros

	Effets IFRS 2004	Simulation IAS 39	Simulation effet IFRS-EU
FRBG	-85		
IAS 19 - Prestations de santé	+97		
Etalement des bonus 2002 et 2003	-74		
Ajustement PV private equity au 1T04	-125		
One off	-187		-187
Location	-15	Day one profit	-90
IAS 19 - Pensions de retraite	-53	Var. provision PEL	-20
Reprises de provisions sur titres mis en éq.	+155	Titres disp. à la vente	-120
Autres	-13	Autres	-20
Timing	+74		-250
IFRS 2 - Stock options	-23		
Amortissement des goodwill	+388		
Coûts de restructuration sur acq. 2004	-16		
Résultats des sociétés mises en éq.	+58		
Diminution des PV réalisées	-23		
Récurrent	+384		+384
TOTAL	+271		-250
			+21

Compte de résultat 2004 aux normes IFRS 2004

En millions d'euros	Résultat publié 2004	Reclassifications	Retraitements passage IFRS 2004	Résultat IFRS 2004
Produit net bancaire	18 823	580	(34)	19 369
<i>(Frais de gestion)</i>	<i>(11 592)</i>	<i>(356)</i>	<i>(95)</i>	<i>(12 043)</i>
Résultat brut d'exploitation	7 231	224	(129)	7 326
<i>(Coût du risque)</i>	<i>(678)</i>	<i>(7)</i>	-	<i>(685)</i>
Résultat d'exploitation	6 553	217	(129)	6 641
<i>Mises en équivalence</i>	<i>194</i>	-	213	<i>407</i>
<i>Gains ou pertes sur autres actifs immobilisés</i>	<i>843</i>	<i>(605)</i>	<i>(174)</i>	<i>64</i>
Résultat courant avant impôt	7 590	(388)	(90)	7 112
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>(389)</i>	<i>389</i>	-	-
<i>(Impôts sur les bénéfices)</i>	<i>(1 830)</i>	<i>(1)</i>	67	<i>(1 764)</i>
<i>Amortissement des écarts d'acquisition</i>	<i>(384)</i>		391	<i>7</i>
<i>Fonds pour risques bancaires Généraux</i>	<i>88</i>		<i>(88)</i>	-
<i>(Intérêts minoritaires)</i>	<i>(407)</i>		<i>(9)</i>	<i>(416)</i>
Résultat net, part du Groupe	4 668	-	271	4 939

2004
(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	18 823	19 369	19 210	+2,0%
Frais de gestion	-11 592	-12 043	-12 030	+4,0%
RBE	7 231	7 326	7 180	-0,5%
Coût du risque	-678	-685	-890	+31,0%
Résultat d'exploitation	6 553	6 641	6 290	-4,0%
Amortissement du goodwill	-384	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	736	478	480	-35,0%
Résultat avant impôt	6 905	7 119	6 770	-2,0%
Impôts	-1 830	-1 764	-1 660	-9,5%
Minoritaires	-407	-416	-420	+2,0%
Résultat Net Part du Groupe	4 668	4 939	4 690	+0,5%

2004
(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	9 979	9 960	10 090	+1,0%
Frais de gestion	-6 183	-6 319	-6 310	+2,0%
RBE	3 796	3 641	3 780	-0,5%
Coût du risque	-662	-669	-830	+25,0%
Résultat d'exploitation	3 134	2 972	2 950	-6,0%
Amortissement du goodwill	-271	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	118	142	140	+19,0%
Résultat avant impôt	2 981	3 114	3 090	+4,0%

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	5 086	5 109	5 170	+1,5%
Frais de gestion	-3 457	-3 546	-3 540	+2,5%
RBE	1 629	1 562	1 630	+0,0%
Coût du risque	-223	-223	-280	+25,0%
Résultat d'exploitation	1 406	1 339	1 350	-4,0%
Amortissement du goodwill	0	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	4	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	1 410	1 339	1 350	-4,5%
Résultat attribuable à AMS	-73	-71	-70	-2,5%
Résultat avant impôt de BDDF	1 337	1 269	1 280	-4,5%

* incluant 100% de la Banque Privée en France, pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	5 057	5 016	5 080	+0,5%
Frais de gestion	-2 817	-2 867	-2 850	+1,5%
RBE	2 240	2 149	2 230	-1,0%
Coût du risque	-439	-446	-550	+24,5%
Résultat d'exploitation	1 801	1 703	1 680	-7,0%
Amortissement du goodwill	-271	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	114	142	140	+23,5%
Résultat avant impôt	1 644	1 845	1 820	+10,5%

2004
(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	1 555	1 558	1 550	-0,5%
Frais de gestion	-740	-768	-760	+2,5%
RBE	815	791	790	-3,5%
Coût du risque	-40	-40	-40	+0,0%
Résultat d'exploitation	775	751	750	-3,5%
Amortissement du goodwill	-139	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	-12	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	624	751	750	+20,0%

2004
(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	1 680	1 679	1 750	+4,0%
Frais de gestion	-882	-889	-890	+1,0%
RBE	798	790	860	+7,5%
Coût du risque	-380	-387	-480	+27,5%
Résultat d'exploitation	418	403	380	-10,5%
Amortissement du goodwill	-45	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	116	126	130	+7,5%
Résultat avant impôt	489	529	510	+2,0%

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	3 019	3 032	3 030	+0,5%
Frais de gestion	-1 953	-1 975	-1 980	+1,0%
RBE	1 066	1 056	1 050	-1,5%
Coût du risque	-5	-5	n.s.	n.s.
Résultat d'exploitation	1 061	1 051	1 050	-1,5%
Amortissement du goodwill	-72	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	4	10	10	n.s.
Résultat avant impôt	993	1 061	1 060	+6,5%

Banque de Financement et d'Investissement

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	5 685	5 684	5 520	-3,0%
Frais de gestion	-3 243	-3 362	-3 360	+3,5%
RBE	2 442	2 322	2 160	-11,5%
Coût du risque	-58	-58	-80	+34,0%
Résultat d'exploitation	2 384	2 264	2 080	-12,5%
Amortissement du goodwill	-26	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	90	53	50	-41,0%
Résultat avant impôt	2 448	2 317	2 130	-12,5%

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	3 399	3 392	3 250	-4,5%
Frais de gestion	-2 230	-2 341	-2 340	+5,0%
RBE	1 169	1 052	910	-22,0%
Coût du risque	-9	-9	-10	+0,0%
Résultat d'exploitation	1 160	1 043	900	-22,0%
Amortissement du goodwill	-21	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	2	30	30	n.s.
Résultat avant impôt	1 141	1 073	930	-18,5%

2004

(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation	IFRS-EU Simulation / Normes françaises
PNB	2 286	2 292	2 270	-0,5%
Frais de gestion	-1 013	-1 021	-1 020	+1,0%
RBE	1 273	1 271	1 250	-2,0%
Coût du risque	-49	-49	-70	+40,5%
Résultat d'exploitation	1 224	1 222	1 180	-3,5%
Amortissement du goodwill	-5	0	0	n.s.
Autres éléments de résultat	88	23	20	-74,0%
Résultat avant impôt	1 307	1 244	1 200	-8,0%

2004
(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation
PNB	4	417	420
Frais de gestion	-30	-30	-30
RBE	-26	387	390
Coût du risque	0	0	0
Résultat d'exploitation	-26	387	390
Amortissement du goodwill	-5	0	0
Autres éléments de résultat	692	272	270
Résultat avant impôt	661	659	660

Autres Activités
2004
(en millions d'euros)

	Normes françaises	IFRS 2004	IFRS-EU Simulation
PNB	136	276	160
Frais de gestion	-183	-356	-360
RBE	-47	-80	-200
Coût du risque	47	47	20
Résultat d'exploitation	0	-33	-180
Amortissement du goodwill	-10	0	0
Autres éléments de résultat	-168	2	0
Résultat avant impôt	-178	-31	-180

1.2 Communiqué de presse

11 Mars 2005 - Atisreal, filiale de BNP Paribas, acquiert en Grande-Bretagne certaines des anciennes activités de Chesterton

Atisreal, filiale de BNP Paribas, vient d'acquérir en Grande-Bretagne auprès de Chesterton cinq zones d'activités très rentables, situées dans la City de Londres, Newcastle, Leeds, Southampton et Cardiff, suite aux discussions engagées avec Grant Thornton, l'administrateur judiciaire.

Atisreal ayant réagi très rapidement suite à l'annonce de la nomination d'administrateurs judiciaires, un accord a pu être conclu en 48 heures.

Chesterton était un acteur important des services immobiliers au Royaume-Uni et ses activités sont totalement complémentaires de celles d'Atisreal.

Cette acquisition permet à Atisreal de renforcer son offre de services et sa présence sur le marché important de la City londonienne, de renforcer et d'accroître la masse critique de son bureau récemment ouvert à Cardiff ainsi que d'étendre ses opérations sur les nouveaux marchés de Leeds, Newcastle et Southampton.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'Atisreal de renforcer sa présence au Royaume-Uni par l'association de croissance organique et d'acquisitions. Cette opération permettra notamment à Atisreal Royaume-Uni d'augmenter son chiffre d'affaires de plus de 10 millions de Livres Sterling par an.

1.3 Composition du Comité Exécutif

En 2005, le Comité Exécutif se compose des membres suivants :

- Baudouin Prot, Administrateur Directeur Général
- Georges Chodron de Courcel, Directeur Général délégué
- Jean Clamon, Directeur Général délégué
- Philippe Blavier, responsable du pôle Banque de Financement et d'Investissement
- Jean-Laurent Bonnafé, responsable du pôle Banque de Détail en France
- Philippe Bordenave, responsable de Finances-Développement Groupe
- Hervé Gouëzel, responsable des Systèmes d'Information Groupe
- Bernard Lemée, responsable des Ressources Humaines Groupe
- Vivien Lévy-Garboua, responsable de la Conformité et coordinateur du contrôle interne,
- Pierre Mariani, responsable du pôle Services Financiers et banque de Détail à l'International
- Alain Papiasse, responsable du pôle Asset Management and Services.

II. Responsable du document de référence et du complément d'information

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

M. Baudouin Prot, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

À ma connaissance, les données du présent document d'actualisation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les actualisations des informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris le 24 Mars 2005

LE DIRECTEUR GENERAL

Baudouin PROT

III. Responsables du contrôle des comptes

1 – NOM ET ADRESSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Barbier Frinault & Autres ERNST & YOUNG 41, rue Ybry 92578 Neuilly-sur-Seine Cedex	PricewaterhouseCoopers Audit 32, rue Guersant 75017 Paris	Mazars & Guérard Mazars Le Vinci - 4, allée de l'Arche 92075 Paris la Défense
--	--	--

- Barbier Frinault et Autres a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2000 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2006 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Son premier Mandat date de l'Assemblée Générale du 26 mai 1988.

Barbier Frinault & Autres représenté par M Radwan Hoteit est membre du réseau Ernst & Young depuis le 5 septembre 2002.

- PricewaterhouseCoopers Audit (anciennement Befec- Price Waterhouse) a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2000 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2006 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Son premier Mandat date de l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit (anciennement Befec- Price Waterhouse) représenté par M. Etienne Boris est membre du réseau PricewaterhouseCoopers.

- Mazars & Guérard a été nommé commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2000 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2006 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Mazars & Guérard a été représenté par feu M. Yves Bernheim puis par M. Hervé Hélias.

2 – ATTESTATION DES RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Barbier Frinault & Autres Ernst & Young 41, rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex	PricewaterhouseCoopers Audit 32, rue Guersant 75017 Paris	Mazars & Guérard Le Vinci 4, allée de l'Arche 92075 Paris La Défense
--	--	--

1. En notre qualité de Commissaires aux comptes de BNP Paribas et en application de l'article 211-5-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 février 2005 sous le numéro D05-0151 et dans son actualisation ci-jointe.
2. Ces documents ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général de BNP Paribas. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.
3. Le document de référence a fait l'objet d'une attestation avec observations de notre part en date du 25 février 2005, figurant dans ce document de référence.
4. Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :
 - i. à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre attestation rappelée ci-dessus, de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,
 - ii. à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation ci-jointe et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Cette actualisation ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

iii. En ce qui concerne les données relatives aux effets de la transition au référentiel IFRS hors IAS32/39 et IFRS 4, tel qu'adopté par l'Union Européenne, sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 et sur le résultat 2004, présentées dans le présent document :

- Nous attirons votre attention sur la mention faite section 1.1.b – Annexes (planche n°3 – avertissement) qui expose les raisons pour lesquelles les données relatives à la transition IFRS présentées dans cette actualisation pourraient être différentes des données IFRS relatives à l'exercice 2004 qui seront présentées dans les comptes consolidés de l'exercice 2005.

- Nous avons effectué nos diligences d'audit sur les données relatives aux effets de la transition IFRS hors IAS32/39 et IFRS 4 sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 et sur le résultat 2004, selon les normes professionnelles applicables en France.

5. Les données relatives aux effets estimés de l'application des normes IAS32/39 et IFRS 4 au 1er janvier 2005 et présentés dans cette actualisation font l'objet de diligences d'audit en cours.

6. Cette actualisation contient des simulations de l'impact des normes IAS32/39 et IFRS4 sur l'exercice 2004 qui ont pour seul objectif de clarifier la comparaison des comptes IFRS 2004 et 2005. Elles n'ont pas pour objectif d'établir des comptes IFRS 2004 avec l'application d'IAS 32, 39 et d'IFRS 4 en raison des limites inhérentes à cet exercice. En effet certaines des données comptables qui auraient été nécessaires à l'application d'IAS 32, 39 et d'IFRS 4 en 2004 ne peuvent être reconstituées. Ces simulations ont donc été établies notamment à partir d'informations issues des systèmes de gestion et sur la base d'hypothèses simples qui ne représentent pas nécessairement les circonstances qui auraient été celles d'une application de ces règles en 2004. En conséquence, ces simulations de l'impact des normes IAS32/39 et IFRS4 sur l'exercice 2004 ne font pas l'objet de travaux de notre part.

7. Les données relatives aux effets de la transition IFRS sur le Tier One ne font pas l'objet de diligences d'audit.

8. Sur la base de ces diligences et compte tenu des limitations relatives aux données précisées aux paragraphes 5 à 7 ci-dessus qui ne sont pas couvertes par la présente attestation, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence et dans son actualisation ci-jointe.

Neuilly-sur-Seine, Paris et La Défense, le 24 mars 2005

Les Commissaires aux comptes

Barbier Frinault & Autres

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars & Guérard

Radwan Hoteit

Etienne Boris

Hervé Hélias

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le document de référence inclut en page 166 le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 comportant la justification des appréciations des Commissaires aux comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce.

Il inclut également en page 168 le rapport des Commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président de BNP Paribas décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

IV. Table de concordance AMF

Informations	Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 25 février 2005 sous le n° D 05-0151	Complément d'information déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2005
ATTESTATIONS DES RESPONSABLES		
• Attestation du responsable du document de référence	p. 201	p. 39
• Attestation des contrôleurs légaux des comptes	p. 202-203	p. 40-41
• Politique d'information	p. 17-18 et 204	
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL		
Emetteur	p. 19-20, 198	
Capital		
• Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote...)	p. 12 et 69-70	
• Capital autorisé non émis		
• Capital potentiel	p. 69 et 180	
• Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	p. 69 et 180	
Marché des titres	p. 13	
• Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	p. 13 et 14	
• Dividendes	p. 16	
CAPITAL ET DROITS DE VOTE		
• Répartition actuelle du capital et des droits de vote	p. 12	
• Evolution de l'actionnariat	p. 12	
• Pactes d'actionnaires	p. 199-200	
ACTIVITÉ DU GROUPE		
• Organisation du groupe (relations mère et filiales, information sur les filiales)	p. 4-10 et 181-183	
• Chiffres clés du groupe	p. 55-56	
• Informations chiffrées sectorielles	p. 57-62 et 163	
• Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	p. 4-10	
• Politique d'investissements	p. 55-65	
• Indicateurs de performance	p. 55-62	
ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE		
• Facteurs de risques	p. 76-89	
- Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)		
- Risques particuliers liés à l'activité		
- Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels...)		
- Risques industriels et liés à l'environnement		
• Assurance et couverture des risques	p. 89	
PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS		
• Comptes consolidés et annexe	p. 90-165	
• Engagements hors-bilan	p. 65, 91-92 et 146-148	
• Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	p. 41	
• Ratios prudentiels réglementaires	p. 71	
• Comptes sociaux et annexe	p. 169-185	
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE		
• Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance	p. 11, 30-36 et 42-46	p. 38
• Composition et fonctionnement des comités	p. 48-50	
• Dirigeants et mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE)	p. 37-40	
• Dix premiers salariés non mandataires sociaux (options consenties et levées)	p. 40	
• Conventions réglementées	p. 199-200	
EVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES		
• Evolutions récentes	p. 67	p. 3-38
• Perspectives	p. 66	